



ASp
la revue du GERAS

67 | 2015
Varia

Rachele Raus, *La terminologie multilingue : la traduction des termes de l'égalité homme/femme dans le discours international*

Louvain-la-Neuve : De Boeck, 2013

Geneviève Bordet et Elsa Pic



Édition électronique

URL : <http://asp.revues.org/4622>
ISSN : 2108-6354

Éditeur

Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2015
Pagination : 123-129
ISSN : 1246-8185

Référence électronique

Geneviève Bordet et Elsa Pic, « Rachele Raus, *La terminologie multilingue : la traduction des termes de l'égalité homme/femme dans le discours international* », *ASp* [En ligne], 67 | 2015, mis en ligne le 01 mars 2015, consulté le 21 février 2017. URL : <http://asp.revues.org/4622>

Ce document a été généré automatiquement le 21 février 2017.

Tous droits réservés

Rachele Raus, *La terminologie multilingue : la traduction des termes de l'égalité homme/femme dans le discours international*

Louvain-la-Neuve : De Boeck, 2013

Geneviève Bordet et Elsa Pic

RÉFÉRENCE

Raus, Rachele. 2013. *La terminologie multilingue : la traduction des termes de l'égalité homme/femme dans le discours international*. Louvain-la-Neuve : De Boeck, 176 p. ISBN : 978-2-804-17531-3.

- 1 Cet ouvrage propose une réflexion sur la nature de la terminologie multilingue, appliquée à la traduction et appuyée sur l'analyse de discours. Cette réflexion porte sur l'étude du domaine de l'égalité homme/femme et son traitement dans le discours des organisations internationales. L'auteur, Rachele Raus, est enseignante-chercheuse à l'université de Turin (Italie) où elle a également dirigé le Centre de recherche interdisciplinaire sur les femmes.
- 2 Elle propose d'étayer les choix terminologiques sur une démarche discursive d'« archive » qui permet de penser le foisonnement terminologique caractéristique de notre société de la connaissance multilingue. Son étude du cas de la traduction du terme « genre » (*gender* en anglais) l'amène ainsi finalement à s'interroger sur la nécessité d'une éthique de la terminologie. Si cet ouvrage s'adresse avant tout aux terminologues et aux traducteurs, il concerne également l'ensemble des linguistes, linguistes de corpus et analystes du discours, les enseignants, ainsi que les experts de la communication et les décideurs des organisations nationales et internationales.
- 3 Dans son introduction, Rachele Raus souligne le rôle décisif des organismes internationaux dans la propagation d'un discours international et l'usage de termes liés à des débats sociétaux tels que ceux liés au genre. L'approche d'« archive » qu'elle préconise vise à prendre en compte la dimension texto-discursive de la circulation des termes et des facteurs idéologiques qui lui sont liés. Les langues étudiées sont l'anglais et le français, l'espagnol et, dans une moindre mesure, l'italien.
- 4 Le premier chapitre propose un panorama diachronique et synchronique de la terminologie multilingue et de ses relations avec d'autres approches discursives, telles que l'analyse de discours, la linguistique de corpus et la traductologie. Partant de l'approche onomasiologique d'E. Wüster, largement adoptée en Europe mais aussi dans des pays bilingues tels que le Canada et la Suisse, elle met en évidence l'évolution vers une terminologie descriptive, prenant en compte l'aspect sémasiologique du terme dans ses variations en discours. C'est dans cette perspective qu'elle analyse les spécificités des différentes écoles linguistiques françaises et étrangères qui ont traité du domaine terminologique ces trente dernières années : perspective socioterminologique (Y. Gambier, F. Gaudin) qui s'attache aux conditions de production du discours pour analyser la variation ; perspective « communicative » (M. T. Cabre) qui met en évidence la continuité entre mot et terme ; « cartes conceptuelles » des sociocognitivistes (R. Temmerman, S. Vandaele) ; approche « ethnique » africaine mais aussi canadienne ; ontoterminologie (C. Igwe) et finalement la « terminologie textuelle » proposée par M. Slodzian et D. Bourigault notamment. Pour Rachele Raus, l'influence de la linguistique de corpus amène cette dernière « école » à adopter une approche anglo-saxonne du discours,



privilégiant les notions de genre et de cohérence, au détriment d'une réelle prise en compte des conditions de production du discours, telle que la pratique l'analyse de discours « à la française » (D. Maingueneau, M. F. Mortureux).

- 5 À partir de ce panorama initial, l'auteur propose une nouvelle approche dite « mixte » en ce qu'elle vise à concilier outils d'analyse linguistique et instruments statistiques, d'une part, analyse onomasiologique et sémasiologique d'autre part. Elle s'appuie également sur une relation dialectique entre études « micro » (qualitatives) et « macro » (quantitatives). L'objectif est d'éviter l'enfermement dans le texte en adoptant une vision archéologique du discours inspirée des travaux de M. Foucault et de D. Maingueneau qui permet de mettre au jour les « mécanismes sous-jacents à l'utilisation d'un terme dans un sous-corpus » (p. 11). Cette approche d'« archive » est mise en œuvre pour l'analyse du foisonnement terminologique lié à la traduction du terme « *gender equality* » par les instances internationales, comme en témoignent les bases de données du *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) et d'IATE¹. L'auteur s'appuie sur les notions d'« interdiscours » et de « positionnement » pour situer l'origine du choix du terme « sexe » pour traduire en français le terme anglais « *gender* » dans les discours de la 4^e conférence mondiale de l'ONU de 1995 sur les femmes, événement qui apparaît comme l'élément fondateur de la mémoire discursive de ce domaine. Puis une comparaison des glossaires de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) met en évidence les marques des influences réciproques entre langues ou « colinguisme » et les choix politiques des instances internationales. Cette approche d'« archive » montre l'importance de la constitution d'un corpus qui reflète la diversité des productions discursives des instances énonciatrices. Elle implique également que soit repensée la notion de norme terminologique.
- 6 Le deuxième chapitre est consacré aux interactions entre politique linguistique et norme terminologique. L'auteur définit la politique linguistique comme « la conception théorique sous-jacente à la réalisation d'un ensemble d'actions sur la langue » ce qui en fait un concept dynamique, et accorde une fonction centrale aux acteurs et à la notion de « colinguisme ». Après avoir proposé un panorama des acteurs institutionnels et des réseaux associatifs et universitaires impliqués dans la production de normes terminologiques, Rachele Raus montre comment la diversité de ces acteurs amène à une diversification symétrique des normes. Ce constat est illustré par l'étude des variations du terme anglophone « *gender-based violence* » dans la traduction espagnole autour des expressions « *violencia de genero* » et « *violencia domestica* », l'enjeu étant de privilégier la notion de « genre » par rapport à celle de « sexe ». Une autre étude sur les traductions du terme « *gender equality* » montre comment la diversité des points de vue des acteurs et le jeu du colinguisme entraînent l'émergence de termes concurrents. Une troisième étude de cas, sur la traduction des concurrents anglais « *harassment* » et « *mobbing* » en espagnol et en français, met en évidence les conséquences induites par des choix très différents selon qu'ils privilégient l'adaptation transculturelle (« harcèlement moral » en français) ou qu'ils importent directement le terme anglais « *mobbing* », comme c'est le cas en Italie. Le jeu de la circulation des termes entre institutions et entre cultures tend à déstabiliser le principe de la norme unique en même temps qu'il construit une mémoire discursive du terme, mémoire qui sera décisive pour les choix traductologiques à venir. À la notion de norme tend donc à se substituer celle d'une éthique de traduction.
- 7 Dans le chapitre 3, Rachele Raus s'attache à considérer l'influence de la dimension textuelle sur la traduction des termes. Elle identifie quatre facteurs de variation :

diaphasique, diastratique, diachronique et diatopique. Les deux premiers types de variation sont étudiés à travers l'analyse de la traduction du terme « *gender equality* » dans le discours de l'OCDE. Décrivant les variations entre les expressions « égalité hommes-femmes » et « égalité entre les hommes et les femmes », l'auteur montre comment se marquent les choix de l'institution énonciatrice. Une étude des discours de l'OCDE et du Parlement européen l'amène à établir une distinction entre facteurs « colingues », « linguistiques » et « discursifs ». La nature du discours, selon qu'il est plus ou moins institutionnel, donc « contraignant », influe en effet sur l'existence et sur le type de variation.

- 8 Le phénomène de la variation doit également être considéré à travers ses conséquences sur la cohérence intratextuelle. À la lumière des critères d'« équivalence plurivoque », de « point de vue » et d'isotopie conceptuelle, elle propose une analyse comparative du traitement du terme « *gender* » dans le Rapport onusien de 1995, texte fondateur, et dans les rapports du Parlement européen dans les années qui ont suivi. À travers la manière dont se réalise la cohérence d'un discours, elle montre que le discours des organisations internationales, loin d'être un discours neutre, porte la trace des polémiques qui ont accompagné sa production. Le traducteur devient une instance énonciative à part entière, en effectuant un travail de remaniement lexical et notamment des choix terminologiques qui font jouer aux verbes un rôle majeur dans la manifestation d'un point de vue.
- 9 Le quatrième chapitre présente un examen minutieux des traductions en anglais, en français et en italien des termes de l'égalité homme-femme dans le cadre très particulier de l'Union européenne, espace privilégié d'un réel colinguisme où la tension entre l'anglais véhiculaire uniformisant et les différentes langues nationales est palpable. La valeur politique accordée à la traduction dans ces instances, ainsi que son haut degré de contrôle et de révision, en fait un espace d'analyse idéal.
- 10 L'étude des termes de l'égalité homme-femme est restreinte à leurs occurrences entre 2004 et 2009 dans un genre spécifique largement codifié, celui des rapports du Parlement européen. Ces rapports, législatifs ou non, incluent trois types de terminologie dont le degré de cohérence varie : la terminologie *institutionnelle* (noms et titres d'organismes, de documents, de procédures) et la terminologie *juridique* sont correctement harmonisées : on n'observe pas de variation, ni d'une langue à l'autre, ni d'un texte à l'autre. Mais cette harmonisation est moins présente dans le cas de la terminologie *sectorielle*, à l'image de la terminologie de l'égalité homme-femme.
- 11 Si cette dernière est stable en anglais, malgré quelques confusions synonymiques, elle présente en revanche une forte instabilité en diachronie en français et encore davantage en italien. Le terme « *gender* » a ainsi régulièrement deux à trois équivalents dans les langues romanes avec, apparemment, une traduction par « sexe » quand le concept semble opératoire et par « genre » quand le sujet semble rester théorique.
- 12 Cependant on observe un véritable tournant après la feuille de route de la Commission européenne sur l'égalité homme-femme en 2006, qui rend caduque la conception de « genre » réduite aux différences biologiques et en impose une lecture plus holistique rendant normalement impossible la simple traduction par « sexe ». Le français et l'italien procèdent dès lors à un calque structural de l'anglais, ce qui aboutit à une traduction de « *gender* » et de ses composés par « genre » (FR) et « *genere* » (IT).
- 13 Ce chapitre présente en conclusion quelques cas où la « mauvaise » traduction de « *gender* » conduit à des dérives pragmatiques importantes, en particulier pour la protection de

certaines catégories d'individus (les *transgenres* ne se limitent pas aux *transsexuels*) ou pour la production de certains indicateurs (les statistiques par sexe ne seront pas identiques aux statistiques par genre).

- 14 Dans le cinquième chapitre, l'auteur tente de tirer quelques conclusions plus théoriques et propose de revisiter la notion de « terme », afin de concilier les efforts de normalisation et la description des usages. En particulier, proposition est faite d'abandonner une définition trop rigide du concept et de l'approche onomasiologique et de privilégier une structuration du domaine notionnel selon la théorie d'A. Culioli, avec un centre organisateur, une frontière et un extérieur notionnel. C'est l'énonciateur qui décide comment aménager en discours ce qui est intérieur au domaine ou non. Cette approche permettra de comprendre le terme non seulement comme une unité linguistique, mais aussi comme une unité discursive sensible à différentes instances énonciatives qui démultiplient les points de vue (rédacteurs, experts, traducteurs, réviseurs...) et à leurs inévitables préconstruits (mémoire discursive, textes fondateurs).
- 15 La tension entre normalisation et description est ensuite illustrée par la comparaison de l'UE et de son Parlement (qui parvient généralement à harmoniser sa terminologie) et de l'ONU (qui accepte largement les variantes).
- 16 Dans le sixième chapitre, une analyse comparative systématique des fiches terminographiques de diverses institutions internationales est menée afin d'identifier un discours terminographique propre à ces différentes instances. Sont ainsi examinées les fiches des banques de données de UNTERM², de l'OIT, de l'OIF, du GDT, puis les thésaurus d'EuroVoc, de l'UNESCO et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
- 17 Ainsi, la banque de données UNTERM semble tenir compte des différences culturelles, puisque les notes linguistiques pour « transgenre », par exemple, sont différentes selon les langues. La démarche retenue relève partiellement seulement de la démarche d'archive et semble avoir pour but de légitimer certaines instances (ainsi les fiches sur le féminisme paraissent favoriser un seul point de vue, l'écoféminisme).
- 18 Inversement, le discours francophone, tel qu'il apparaît à travers le glossaire de l'OIF, présente un point de vue féministe militant dans les fiches sur l'égalité homme-femme, mais reflète toutefois différentes théories féministes, lesquelles sont parfois en tension les unes avec les autres. Dans le GDT, le concept de « genre » est déjà holistique, en décalage par rapport à l'interdiscours et à la mémoire dominante du terme (sociologique en général, et plutôt psychologique dans le GDT).
- 19 Il ressort de cette analyse complexe que les différentes instances renoncent difficilement à leur point de vue et à leurs usages, ce qui est confirmé par l'analyse des ontologies textuelles et des réseaux conceptuels d'autres organes (EuroVoc, Unesco, OMS). Cette analyse révèle la persistance de désalignements conceptuels entre les langues et les acteurs internationaux.
- 20 Il importe en conséquence d'élargir les critères onomasiologiques et d'affiner les champs des fiches terminographiques. Ceux-ci sont déjà très normalisés et respectés, mais ils présentent des limites en termes de contexte (limité en réalité au cotexte et non au réel contexte discursif) et de marques d'usage sociolinguistique et de variation, lesquels apparaissent, dans le meilleur des cas, uniquement dans les notes linguistiques.
- 21 Une démarche d'archive est ainsi préconisée, qui permettrait à la fois d'accéder à l'interdiscours et de rendre visibles les points de vue. Les fiches devraient être « triables » par instances énonciatives et par domaine discursif : la variété terminologique réelle et

les raisons de sa production en discours seraient visibles et il serait alors possible de décider de la pertinence d'une démarche de normalisation.

- 22 Le chapitre 7 est consacré à une analyse, dans le cadre de cette approche texto-discursive d'archive, des évolutions, des possibilités et des limites des outils informatiques d'analyse terminologique. Ainsi, si les mémoires de traduction sont indispensables à la cohérence intra et intertextuelle, elles doivent s'appuyer sur un tri préalable des documents pour ne pas générer des erreurs d'interprétation liées à un usage hors contexte discursif. L'auteur présente ensuite plusieurs concordanciers utilisés pour la traduction (Tradooit, WeBiText, Linguee) et, dans une analyse comparative, montre à quel point il est important de revenir aux sources des textes analysés et à l'ensemble du contexte discursif, donnant accès aux conditions d'énonciation. Mémoires de traduction comme concordanciers devraient pouvoir être interrogés en fonction des sources énonciatives et des genres discursifs.
- 23 Le huitième et dernier chapitre propose des pistes pour la formulation d'une éthique en terminologie, fondée sur la démarche d'archive construite dans les chapitres précédents. Il s'agira pour le terminologue/terminographe de veiller aux contenus, connotations, redécoupages et éventuels recadrages des termes au moment de proposer ou de choisir des équivalents dans les différentes langues de façon responsable. C'est un travail à la fois en diachronie et en synchronie, car le terminologue devra être capable d'anticiper les évolutions des domaines en voie de « légitimation » au niveau international pour suggérer les meilleures options aux décideurs.
- 24 Cet ouvrage possède de grands mérites (et quelques lacunes) qui n'échapperont pas aux lecteurs de *ASp* intéressés par la terminologie multilingue, en particulier dans ses rapports avec la traduction et la linguistique.
- 25 Le mérite majeur de cet ouvrage – hormis le fait qu'il soit l'un des rares traitant de la terminologie multilingue appliquée à la traduction – réside en effet dans les ponts qu'il dresse intelligemment entre la terminologie et ses disciplines connexes. Le propos est ainsi particulièrement éclairant sur les liens entre démarche terminologique d'une part et analyse de discours à la française et analyse de discours anglophone d'autre part. Les liens établis entre approche texto-discursive et linguistique de corpus sont également pertinents. L'auteur n'hésite pas par ailleurs à puiser dans des théories linguistiques généralement très éloignées de la terminologie : la théorie des opérations énonciatives (TOE) d'A. Culioli est ainsi convoquée pour sortir de l'impasse onomasiologique grâce à sa conception plus souple du domaine notionnel. Des théories terminologiques permettaient déjà cet assouplissement de la rigidité du concept (la théorie sociocognitive de R. Temmerman, par exemple), mais l'on ne peut que se réjouir du rapprochement ainsi opéré entre terminologie et linguistique « traditionnelle ».
- 26 La démarche d'« archive » proposée fait également la part belle à l'importance du choix des textes pour la constitution d'un corpus représentatif et souligne la nécessité d'un retour aux sources textuelles et discursives pour une interprétation productive des termes.
- 27 Le sujet traité, la traduction des termes de l'égalité (« *gender* » ; sexe), est un sujet stimulant pour le terminologue comme pour le traducteur. Il met en lumière les difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leurs disciplines respectives, face à des termes hautement idéologiques et culturellement « chargés » qui résistent à un traitement terminologique classique et qui sont lourds d'implications politiques voire

pragmatiques quand il s'agit de les traduire. Les solutions proposées intéresseront tous les collègues travaillant sur des domaines idéologiques.

- 28 L'auteur prend également la peine de s'astreindre à un aller-retour honnête et courageux entre théorie et pratique, analyse de cas et théorisation, ce qui est rare dans les manuels.
 - 29 On pourrait néanmoins lui reprocher de ne fournir aucune données précises – on est parfois à la limite de l'exemplification traditionnelle – la méthodologie est peu développée et le lecteur ne dispose d'aucun élément chiffré pour les occurrences des termes ou la fréquence de telle ou telle traduction. La lecture de l'ouvrage dans son ensemble est par ailleurs parfois rendue difficile par une mise en page complexe et un style peu fluide.
 - 30 Le dernier chapitre ne clôt malheureusement pas l'ouvrage comme celui-ci le mériterait. Après avoir essayé de situer clairement approches normative et descriptive l'une par rapport à l'autre, en soulignant leurs différences et leurs complémentarités, l'auteur propose des considérations « éthiques » finalement très normatives, et qui paraissent parfois un peu naïves. L'ensemble est largement inspiré de l'éthique en traduction de M. Guidère, mais donne l'impression d'un calque quelque peu artificiel.
 - 31 Ces quelques réserves ne sauraient dissuader les lecteurs de *ASp* de se plonger dans ce livre ambitieux et intéressant qui apporte de nouvelles pistes prometteuses à la terminologie.
-

NOTES

1. InterActive Terminology for Europe <<http://iate.europa.eu>>
 2. United Nations Multilingual Terminology Database <<http://unterm.un.org/>>
-

AUTEURS

GENEVIÈVE BORDET

ELSA PIC